

Appel à projets Fête de la Science

PRÉSENTATION DU QUESTIONNAIRE EN LIGNE

2025



INTRODUCTION

- En premier lieu, il vous faut choisir le département dans lequel aura lieu l'événement que vous proposez.
- Si vous souhaitez proposer un projet dans plusieurs départements, il faut remplir un formulaire distinct par département.

SECTION 1 : PRÉSENTATION DE VOTRE STRUCTURE

- Nom de la structure
- Type de la structure

En sélectionnant le type de structure, votre projet sera ouvert ou non à une demande de subvention (section 4). Les structures pouvant bénéficier d'une subvention sont les associations, les compagnies d'artistes constituées en association et les établissements scolaires (hors enseignement supérieur).

- Nom du responsable de la structure
- Civilité
- Fonction du responsable de la structure
- Courriel
- Adresse / BP / Code postal / Commune
- Téléphone
- Site Internet



SECTION 2 :

PRÉSENTATION DU RESPONSABLE DU PROJET

- Le responsable du projet est-il la même personne que le responsable de la structure ?

Si oui : passage directement à la section 3

Si non :

- Nom du responsable de la structure
- Civilité
- Fonction du responsable de la structure
- Courriel
- Téléphone

SECTION 3 : PRÉSENTATION DU PROJET



- Titre du projet
- Type de projet
- Résumé pour la communication (limité à 1000 caractères)
- Description détaillée

Cette partie est destinée au Comité de labellisation pour la validation du projet. Elle doit décrire la thématique et la façon de la présenter au public.

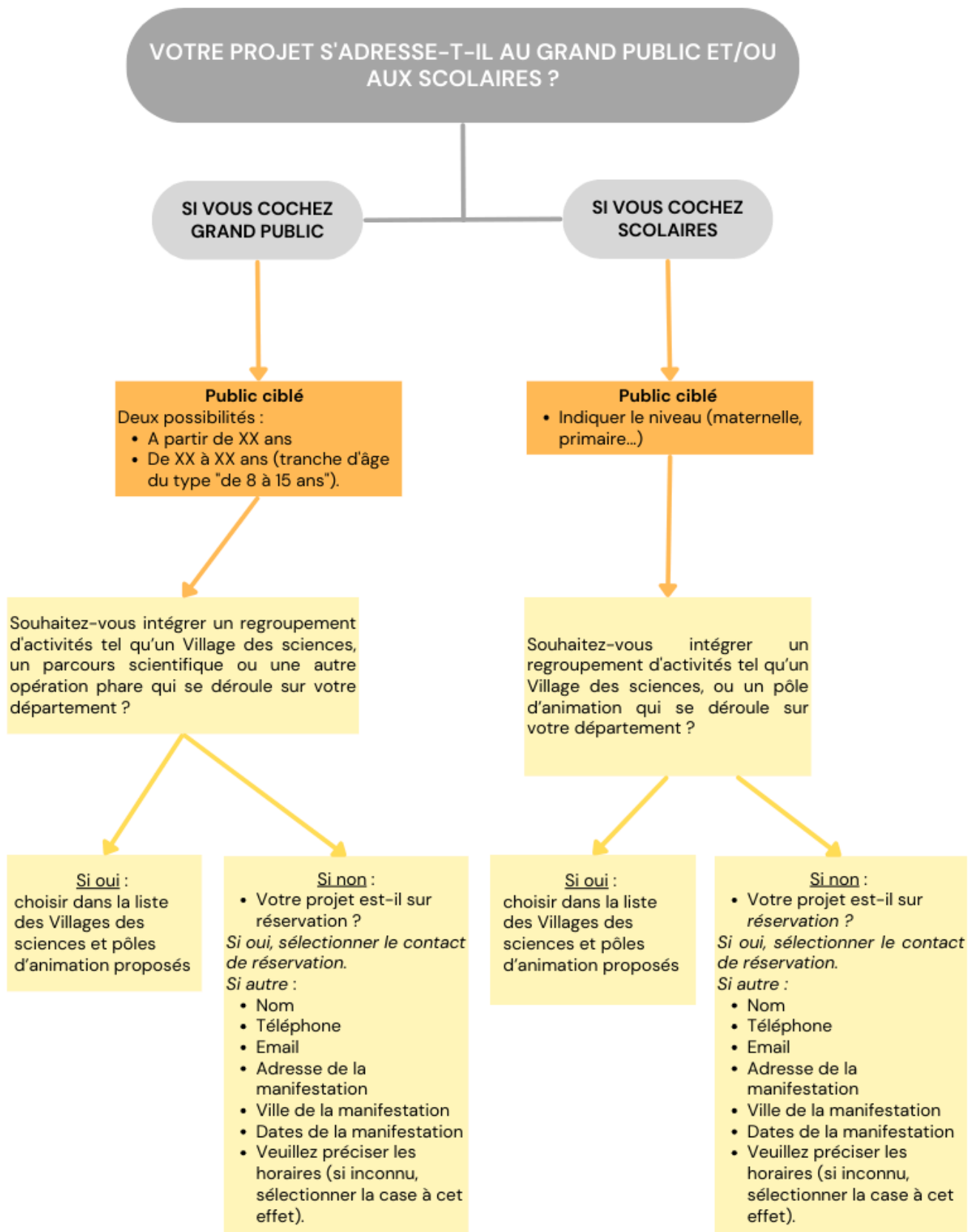
- Votre projet s'inscrit-il dans la thématique nationale 2025 ?
La thématique cette année est la suivante :

INTELLIGENCES

Il n'est pas obligatoire de s'inscrire dans la thématique annuelle. Vous pouvez tout à fait proposer un projet dans un autre champ thématique.

- Thème principal du projet
- Quels sont les objectifs et messages scientifiques ?
- Veuillez préciser les noms, fonctions et organismes d'appartenance des personnes référentes, garantes de la qualité des contenus scientifiques de votre projet.
- Les partenaires du projet
- Votre projet s'adresse-t-il au grand public et/ou aux scolaires ?

PRÉSENTATION DU PROJET (SUITE)



SECTION 4 : DEMANDE DE SUBVENTION

Uniquement pour les types de structures concernés.

Si ce n'est pas votre cas, il sera affiché le message suivant : « Votre type de structure (type de structure que vous avez sélectionné) ne permet pas de demander une subvention ».

- Souhaitez-vous faire une demande de subvention ?

Si oui :

Charges prévisionnelles :

C1 : Achat de matériel

C2 : Location de matériel

C3 : Frais de communication

C4 : Autres charges à préciser

Produits prévisionnels :

P1 : Subvention Fête de la Science

P2 : Partenaires

P3 : Autofinancement

P4 : Autres produits à préciser

Le budget doit être équilibré et toutes les cases doivent être renseignées. S'il n'y a pas de dépenses, il faut inscrire zéro.

Si vous ne connaissez pas encore votre budget, veuillez inscrire zéro dans toutes les cases. Puis contacter au plus vite votre interlocuteur pour faire le point sur ce sujet, plus particulièrement pour les porteurs de projet souhaitant percevoir une subvention.

- Numéro de SIRET (14 chiffres)

- Relevé d'identité bancaire / IBAN

Le RIB est désormais à associer à l'appel à projet au format PDF. Veuillez à transmettre un RIB récent.

Si le RIB comporte une adresse différente de celle indiquée sur l'avis SIRENE, vous devez faire parvenir à votre interlocuteur un document attestant du lien entre les 2 adresses signé par le responsable de votre structure.

- Transmettre le contrat d'engagement républicain

Le contrat d'engagement républicain ne concerne que les associations. Vous trouverez dans le questionnaire le document à télécharger, à renseigner puis à associer à l'appel à projet au format PDF.



ENGAGEMENTS

En déposant un dossier dans le cadre de l'appel à projet Fête de la Science, vous vous engagez à :

- Ouvrir gratuitement votre événement au public
- Garantir la qualité et l'actualité des informations scientifiques transmises avec un garant bien identifié
- Respecter la charte graphique du visuel Fête de la Science
- Communiquer toute information demandée pour réaliser l'évaluation de l'opération
- Déclarer ci-dessous un éventuel conflit d'intérêt

En cas de non-respect d'un des trois premiers engagements, le Comité de Pilotage de la Fête de la Science se réserve le droit de retirer le projet de la programmation.



RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour toute demande de renseignements complémentaires, veuillez vous adresser à :

Hélène Biton

Coordinatrice régionale de la Fête de la Science

02 41 22 65 02

h.biton@terre-des-sciences.fr